

Organiser la pédagogie du langage en maternelle - 1

Des outils pour réfléchir

Dossier coordonné par Sylvie Monin,
inspectrice chargée de la mission maternelle départementale Nord

Mis à la disposition de tous les enseignants, le livret « Le langage à l'école maternelle » • vise à fonder une pédagogie du langage structurée à l'école maternelle, à clarifier les bases sur lesquelles des progressions peuvent être construites et à illustrer cet ensemble par des exemples concrets. Un DVD « Apprendre à parler » regroupe des séances de classe et des points de vue de chercheurs. Cet ensemble réalisé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (Degesco) et le Centre national de documentation, pédagogique (CNDP-2011), est donc un outil précieux pour les enseignants, qui éclaire les différentes facettes de l'enseignement du langage oral comme du langage écrit à l'école maternelle.

Un guide d'entrée dans le livret a été élaboré par le « groupe départemental maternelle ». Il reprend, en les condensant, les grandes thématiques développées dans le livret et renvoie aux annexes de ce document ainsi qu'aux ressources du DVD pour approfondir les points de travail.

• La brochure « Le langage à l'école maternelle » est téléchargeable à l'adresse
http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle_w eb_182488.pdf



Présentation et accompagnement des outils nationaux

Le livret « Le langage à l'école maternelle »

Cette brochure est organisée en 5 parties, chacune correspondant à un des éléments fournis par les programmes.

- La Partie 1 – **Langue et langage à l'école maternelle** - présente des repères théoriques sur la construction du langage chez l'enfant et les principes de base, incontournables de la pédagogie du langage en maternelle.
- La Partie 2 – **S'appropriier le langage** - développe la pédagogie du langage oral : s'approprier le langage, échanger, s'exprimer, apprendre à comprendre, progresser vers la maîtrise de la langue française.

- La Partie 3 – **Découvrir l’écrit, se familiariser avec l’écrit** - propose les pistes suivantes : découvrir les supports de l’écrit, découvrir la langue écrite avec la littérature, contribuer à l’écriture des textes.
- La Partie 4 – **Découvrir l’écrit, se préparer à apprendre à lire et à écrire** - rappelle les enjeux didactiques et les principes pédagogiques, comment mettre en place des activités pour distinguer les sons de la parole, aborder le principe alphabétique, apprendre les gestes de l’écriture.
- La Partie 5 est réservée à la prise en compte des **élèves à besoins éducatifs particuliers** : les enfants non francophones, les difficultés d’apprentissage, les retards et troubles.

Enfin des annexes, qui constituent la sixième partie du livret, présentent des outils concrets d’aide à la pratique professionnelle. Elles sont de réels points d’appui et illustrent de manière concrète les questions relatives à l’apprentissage du langage. Noter l’annexe 1 qui donne « quelques repères relatifs au développement du langage ».

Chaque chapitre regroupe tous les éléments théoriques et didactiques nécessaires à la réflexion sur le sujet qu’il aborde et peut être lu de manière autonome. Chaque équipe peut ainsi se saisir d’une entrée et l’approfondir dans le cadre d’une concertation en prenant appui sur les différents supports mis à disposition.

Le guide d’entrée dans le livret

Le guide de lecture • proposé par le « groupe départemental maternelle » a les objectifs suivants :

- ▶ apporter des repères pour structurer les apprentissages et les inscrire dans la progressivité. Ces repères, donnés en référence aux programmes, ne constituent pas des normes à atteindre. Ils permettent de tenir compte du niveau d’acquisition des élèves et de s’adapter à leur progression
- ▶ accompagner la démarche de préparation de séquences et la conception d’activités d’apprentissage
- ▶ aider à la différenciation et l’adaptation du parcours des élèves selon leur niveau d’acquisition et leurs besoins
- ▶ guider par des conseils pour adapter la posture et les gestes professionnels.

Il s’adresse aux enseignants débutants, leur permettant ainsi de disposer de repères indispensables à la conception des séquences, mais aussi à toute équipe pour développer un axe du projet de cycle et d’école, travailler la progressivité des apprentissages et des démarches, la cohérence des pratiques et la différenciation.

Reprenant chronologiquement le livret ministériel, le guide met en lien les repères pour la progressivité, les objectifs d’apprentissage, les postures professionnelles

• Le guide de lecture du livret « *Le langage à l’école maternelle* » est une production départementale téléchargeable sur la page des ressources pédagogiques pour l’école maternelle sur le site de la DSDEN du Nord http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/maternelle/langage.php

et les activités porteuses de sens pour les élèves, en les situant dans le ou les niveau(x) de classe proposé(s).

Le guide de lecture reprend donc, en les condensant, les grandes thématiques développées dans le livret et y renvoie pour approfondir les points de travail.

Les repères de progressivité (cf. BO n°3 du 19 juin 2008) sont regroupés afin d'aider à concevoir des pratiques différenciées, en réponse aux besoins des enfants. Les repères proposés par les programmes ne constituent pas des normes mais des références auxquelles se reporter régulièrement pour situer les acquis et les besoins des élèves et d'adapter les enseignements en faisant jouer différents paramètres.

La rubrique posture professionnelle et activités d'apprentissage propose des points clefs pour mettre en lien les activités d'apprentissage et la posture professionnelle. Les conseils donnés sont concrètement reliés aux pratiques de classe, ils permettent d'adapter l'enseignement et de comprendre les élèves dans la réalisation de l'activité langagière et d'accompagner leurs progrès.

Les ressources : cette partie a pour objectif de mettre en lien les annexes du livret langage, les extraits du DVD « Apprendre à parler », les ressources parues sur Eduscol, auxquelles sont ajoutées les ressources départementales ainsi que d'autres ressources ciblées sur des sites académiques. Elle favorisera la constitution de dossiers de références personnelles, de dossiers pour l'équipe.

Le DVD « Apprendre à parler »



Ce DVD, réalisé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (Degesco) et le Centre national de documentation, pédagogique (CNDP-2010), est un outil de formation et un support de réflexion pour les enseignants. Il peut être utilisé en situation de formation personnelle, en situation de formation professionnelle collective, ou dans le cadre d'une concertation.

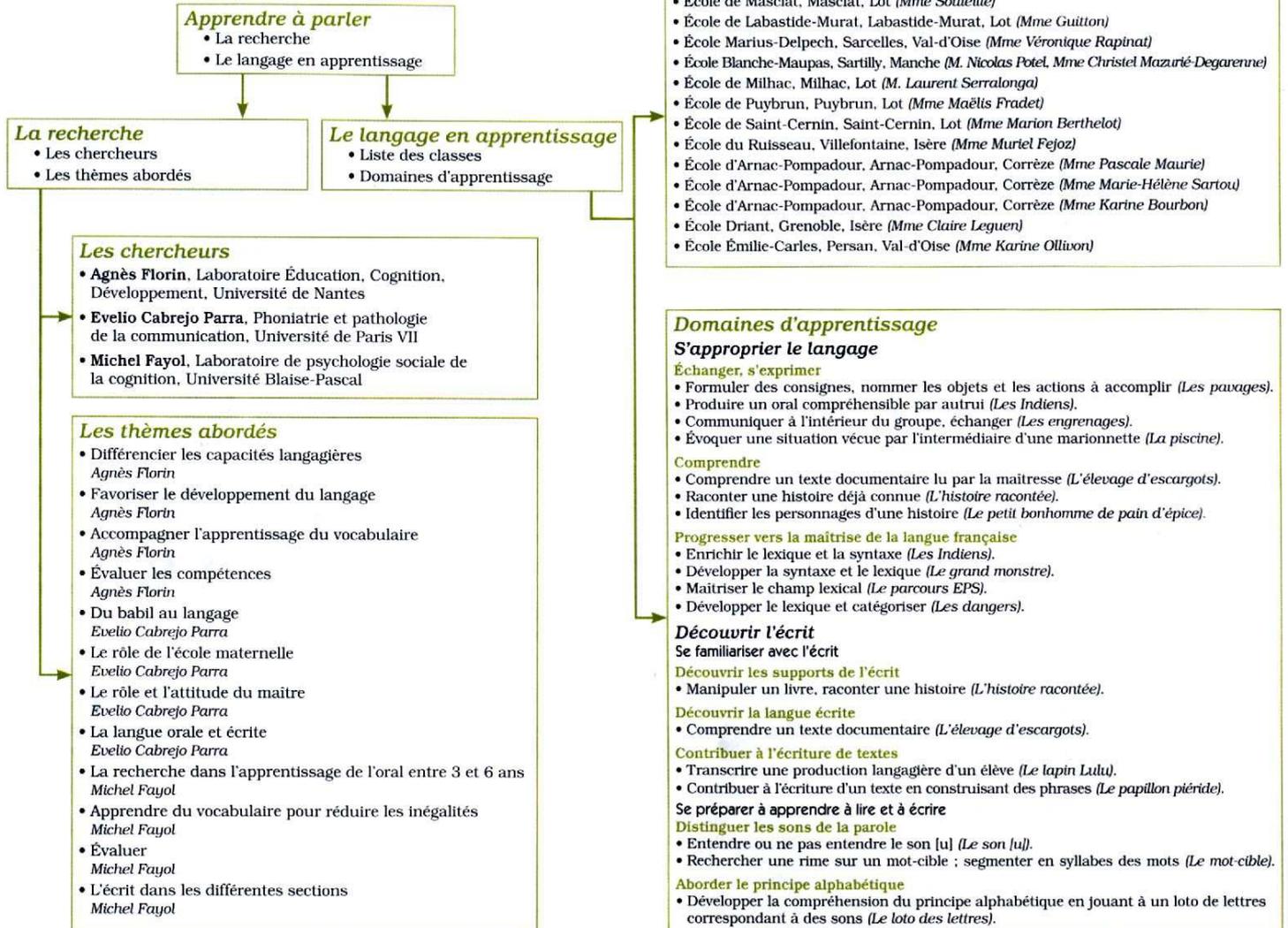
La durée totale approche les trois heures. Deux parties composent le DVD : des séances de classe et des points de vue de chercheurs.

Comment l'utiliser ?

Articulées l'une à l'autre, ces deux rubriques permettent d'enrichir la réflexion professionnelle. Les éléments de réflexion apportés par les chercheurs viennent éclairer les pratiques sur des points précis.

Les séquences renvoient aux différents domaines d'apprentissage du langage et constituent un support concret de réflexion et d'analyse pour mettre en place un atelier.

Arborescence



Quelques points d'appui pour engager une analyse des séquences :

- Le cadre général : le domaine de référence, les apprentissages visés, la constitution du groupe, les formes visibles d'évaluation, la nature de l'activité proposée.
- La parole de l'élève : au plan quantitatif et qualitatif, les interactions entre adulte et enfants et entre enfants, les différentes formes d'évolution des prises de parole, les reformulations, les enrichissements, la place de l'écoute.
- La posture de l'enseignant : sa place dans le groupe, la gestion de la communication et les modes choisis pour s'adresser aux élèves et les solliciter, la régulation et la structuration de la parole. Les points suivants peuvent être observés : les exigences au regard des énoncés des élèves, les types de questions, le temps d'écoute et le temps de réflexion laissés aux élèves, la clarté du langage et la qualité de la reformulation.

Ces pistes sont proposées à titre d'exemples et seront enrichies par les observations et les croisements de lecture et d'analyse en équipe. L'analyse des séances présentées, en formulant les points forts et les propositions d'approfondissement d'un aspect spécifique, sont des temps constructifs qui viennent en appui à une analyse réflexive.

Si l'utilisation des outils nationaux et leur mise en relation avec des ressources peuvent être envisagées séparément, c'est dans l'articulation, la mise en lien de ces ressources pour enseigner le langage, que les équipes construiront le plus de sens.

L'intérêt réside non dans la quantité des supports, mais dans leur choix et dans leur mise en lien avec les pratiques de classe, les projets de cycle ou d'école.

L'objectif du guide d'accompagnement est bien de permettre la mise en réseau des ressources proposées et d'y associer un ensemble d'autres ressources susceptibles d'illustrer de manière concrète le thème de réflexion et d'apporter des exemples concrets de pratiques conçues directement par des équipes.

De manière régulière, des propositions, des aides, des illustrations concrètes seront ajoutées à ces ressources sur le site départemental.

• Fiches complémentaires téléchargeables sur la page des ressources pédagogiques pour l'école maternelle sur le site de la DSDEN du Nord
http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/maternelle/langage.php

Des ressources départementales pour enrichir la pratique : 3 fiches repères • et 2 exemples de séances pour constituer un premier dossier (cf. p.3)

Premier vecteur d'apprentissages, le langage conduit l'enfant à exprimer sa pensée.

Expérimentées par des enseignants dans le cadre des activités de classe, les situations proposées ont pour objectifs de mieux comprendre ce qui, dans une situation de langage, permet à l'enfant de s'exprimer.

Quelques questions préalables à la réflexion :

- Quels contextes pour permettre à l'enfant de réfléchir en utilisant le langage ?
- Comment s'assurer de la mise en place de situations favorables à l'expression de tous ?
- Comment, dans une situation collective, amener les élèves à s'exprimer et à comprendre ?
- Comment favoriser les interactions et accompagner chacun dans ses progrès ?
- A quelles conditions les interventions de l'enseignant vont-elles réussir à accompagner les progrès des élèves ?
- Quelles situations langagières pour aider l'élève à structurer sa pensée ?

Quelques repères pour concevoir des situations de langage et faciliter l'expression des élèves :

- Parler pour apprendre à communiquer, à prendre la parole dans un groupe, à tenir compte des autres. C'est aussi écouter, poser des questions, reformuler des propos, les enrichir et enrichir son point de vue.
- Parler pour accompagner la structuration de la pensée. Le langage est en relation directe avec la pensée, c'est par le langage que se construit l'abstraction. Parler c'est dire, réfléchir et comprendre.

Les fiches produites par le groupe départemental maternelle ont donc pour objectifs essentiels d'apporter quelques repères pour penser les conditions favorables à toute situation de communication.

Fiche 1 - « Pour communiquer, s'exprimer, échanger. Le rôle de l'enseignant »

Cette fiche propose des conseils pour prévoir une séance de langage et adapter sa posture professionnelle afin de favoriser la communication et la prise de parole des élèves.

http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/maternelle/docs/maternelle21.pdf

Fiche 2 - « Repères pour observer l'activité langagière de l'élève »

Cette fiche est une aide à l'observation de l'activité langagière des élèves : comprendre, prendre la parole et progresser sont les trois champs d'observation envisagés.

http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/maternelle/docs/maternelle20.pdf

Fiche 3 - « Reformuler, fiche guide pour l'enseignant »

La reformulation est un procédé majoritairement utilisé, souvent de manière intuitive. Quelques entrées simples pour réfléchir et préparer la reformulation et la rendre plus efficace : qui reformule, que reformuler, quand et pourquoi ?

http://www.ac-lille.fr/dsden59/ressources_peda/maternelle/docs/maternelle19.pdf

Compte-rendu de pratiques : des descriptifs de visites, de séances, de projets pour donner une photographie d'un moment d'enseignement apprentissage et éclairer la pratique d'une analyse partagée avec les équipes.

Deux exemples de projets communiqués pour accompagner la réflexion des équipes.

Exemple de projet 1 - « Le déballage : retour en classe après une visite au musée d'Histoire naturelle de Lille »

Circonscription Lille-Hellemmes – classe de MS-GS en RRS réseau de réussite scolaire -

Ce compte-rendu propose l'analyse d'une vidéo tournée dans une classe de section de moyens et grands du RRS de Lille-Fives. La veille, les élèves ont visité le musée d'Histoire naturelle de Lille. Un guide leur a présenté les animaux naturalisés.

16 élèves de grande section sont présents pour cette séance de rappel de la visite : le déballage.

L'enseignante poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ restituer ce qui a été observé
- ▶ vérifier et/ou conforter la compréhension des explications tenues par le guide
- ▶ enrôler les élèves en vue de construire des connaissances à dominante scientifique (classification animale, définir un mammifère).

La situation de déballage, en collectif, met ainsi en évidence l'une des facettes du langage à l'école maternelle. Il n'est pas l'objet sur lequel on travaille, mais intégré aux apprentissages. Il est prioritairement le véhicule pour partager des idées, des connaissances, des points de vue...

Pour autant, des compétences langagières s'exercent, se construisent lors de cette situation collective. La dimension interactionnelle du langage est ici prioritairement développée :

- l'élève doit comprendre la situation et ses enjeux
- il doit être capable de prendre la parole, en réponse aux sollicitations de l'adulte, en la sollicitant, ou spontanément
- il doit rester dans l'échange, le propos, compléter les propos antérieurs
- il doit produire des énoncés de plus en plus longs
- il doit savoir écouter.



L'activité de l'enseignante s'avère prépondérante. Elle vise à :

1. libérer la parole

Au début de la séance, l'enseignante sollicite l'énumération des animaux naturalisés observés sous forme de phrase répétitive. En reformulant sans faire répéter, l'enseignante permet l'implication et la réussite de tous les élèves. L'expression de phrases courtes contribue à donner du rythme (« *On a vu ...* »).

L'acceptation de digressions

un élève : *Il fallait bien écouter !*

l'enseignante : *Oui, c'est vrai, il fallait bien écouter.*

et l'empathie face aux erreurs

un élève : *Il y a des animaux dans le ventre des papas.*

l'enseignante : *Dans le ventre des papas ??? (dit avec un grand sourire)*

participent de la prise de confiance en soi des élèves.

2. structurer la séance

L'enseignante synthétise régulièrement les propos tenus, et plus particulièrement lorsqu'il y a digression. Chaque synthèse est un temps d'explicitation. Elle est prolongée par une nouvelle relance qui peut accompagner le cheminement de la réflexion.

l'enseignante : « *Nous avons donc vu des animaux à plumes. Qu'avons-nous vu d'autre ?* »

« *Les mammifères ont des poils, portent leurs petits dans le ventre. Quelles autres caractéristiques ont-ils ? Que nous a dit le guide ?* »

L'absence de photos et d'écrits sur le tableau ne nuit pas aux apprentissages des élèves. Ce choix délibéré permet de maintenir le rythme de la séance qui s'inscrit dans une séquence lors de laquelle des photos seront classées, des écrits réalisés. Les séances suivantes nécessiteront l'emploi d'un vocabulaire précis, d'une syntaxe rigoureuse.

Exemple de projet 2 - « Projet Langage et s'exprimer / agir avec son corps »

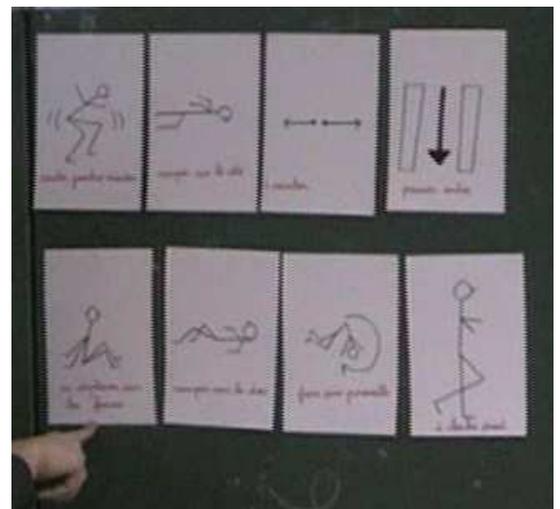
Circonscription de Roubaix-Wasquehal - école maternelle Lucie Aubrac à Croix (classe de GS) -

Le travail présenté s'inscrit dans un projet élaboré pour répondre à une des problématiques de l'école : le déficit langagier. Un des objectifs principaux de l'équipe enseignante est donc de viser à l'amélioration des capacités langagières des élèves en les mettant en situation dans le domaine de la motricité. Le projet touche tous les niveaux de cette école qui accueille une population défavorisée et fragilisée socialement.

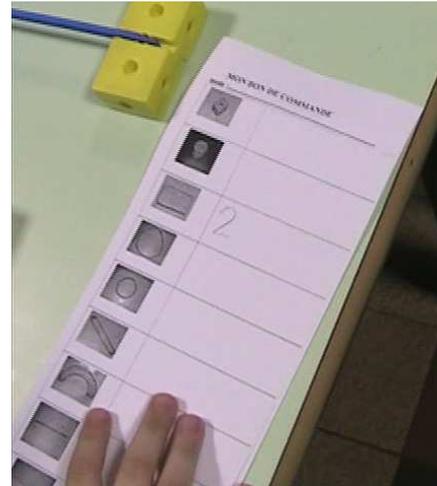
La problématique présentée aux élèves est la suivante : construire un parcours de motricité sur la base d'une commande de matériel.

Prévu sur trois périodes, le projet débute en début d'année par la prise de photos des enfants lors d'activités menées en salle de jeux. Les apprentissages visés sont lexicaux : vocabulaire du matériel et verbes d'action. La constitution de ce lexique action/matériel servira à établir les parcours dans les périodes suivantes. Mais il y a également des apprentissages moteurs et spatiaux : passer dessus, dessous, ramper, sauter, enjamber, etc.

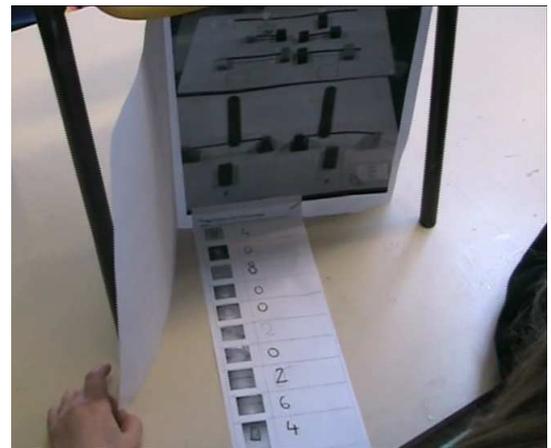
À partir des photos, l'enseignante a mis en place des pictogrammes permettant une visualisation simple des actions.



Dans un deuxième temps, en atelier dirigé, les élèves, par groupes de deux, construisent avec du matériel mini-Asco, le parcours qu'ils souhaitent réaliser lors de la séance suivante. Pris en photo pour en garder la trace et validés par l'enseignante, les parcours conçus par les élèves sont passés au crible de la précision lexicale. Ce n'est qu'à cette condition que la feuille de commande de matériel peut être remplie.



Lors de la séance suivante, les inventeurs des parcours formulent les consignes pour la mise en place du matériel et l'explication du parcours. Ils ont pour support la photo du parcours qui a été créé et la feuille de commande. Placés derrière une table, les élèves ne peuvent communiquer les consignes qu'oralement, sans possibilité de se déplacer. Le langage doit être le seul vecteur de communication.



Les « donneurs d'ordre » ont pour obligation d'être précis dans leur consigne s'ils veulent être compris. Dans un des ateliers, un des élèves donne la consigne : « *Il faut que tu mettes la planche verticalement au milieu.* », sans autres précisions. Devant le manque de précisions, l'élève ayant reçu la consigne se trompe. Le premier doit préciser : « *Tu dois mettre la planche verticalement au milieu devant les deux plots.* » pour que la consigne soit réalisée.

Une fois les ateliers montés, ce sont les élèves qui donnent les consignes pour le parcours et qui vont veiller à leur respect.



Activité de l'enseignante

Au cours des premières séances, l'enseignante veille à la bonne compréhension puis à l'utilisation du lexique visé. C'est au cours de séances décrochées et en ateliers de langage que les photographies sont exploitées. La démarche permet de fixer les contenus lexicaux et syntaxiques.

Lors des séances en salle de motricité, l'enseignante observe, laisse les élèves se confronter aux imprécisions lexicales, aux formulations des consignes hésitantes ou peu élaborées. Lors de situation de blocage, elle intervient pour guider les élèves vers la formulation langagière précisée.

Les interactions sont nécessaires et enclenchées par l'enseignante qui invite aux reformulations, organise les échanges, encourage les débats, valorise l'accord entre les binômes. Les parcours élaborés par les élèves sont validés quand les élèves sont capables d'expliquer avec précision les consignes : actions et lexique adéquats.

Synthèse de l'analyse à partir des films des séances

Les séances sont filmées, leur visionnage en équipe favorise une analyse croisée. Ainsi, le bilan établi par l'équipe suite au visionnage du film a été positif par rapport aux objectifs fixés :

- des situations langagières non fictives
- un constat : les élèves sont obligés de se décentrer de leur langage propre : « *Je me comprends ne veut pas dire que l'autre me comprend.* »
- tous les élèves (même les plus discrets et les plus perturbateurs) ont été actifs et concentrés sur leur tâche
- les enseignantes de TPS/PS/MS ont constaté une acquisition et une utilisation plus pointue du lexique spatial
- en GS, les enseignantes ont, pour la première année, constaté que les élèves, quelles que soient les situations, essayaient de faire un effort dans leur propos pour se faire comprendre (choix des mots, précisions des termes).

D'autres propositions de moments de visionnage des films sont porteuses d'apprentissage et riches d'échanges :

- visionnage avec les élèves : le retour favorise les échanges sur la situation vécue, permet de mettre des mots sur les réponses apportées par les élèves, équilibre le langage d'évocation.
- visionnage avec les familles : un court passage partagé peut de manière concrète illustrer les pratiques professionnelles et inviter aux échanges sur les situations de langage.

Quelques éléments de bilan communs à ces deux projets

La motivation, comme pour toute activité à l'école, est l'élément déclencheur. L'élève ne prendra la parole que s'il a quelque chose à dire et s'il a conscience que sa parole sera prise en compte même si ce qu'il propose n'est pas validé par l'enseignant. Son propos ne peut être du registre du bavardage, mais se veut un apport pour enrichir la réflexion, les connaissances de la collectivité. La posture de l'enseignant, ses relances indiquent une prise en compte des propos de l'élève, renvoyés vers le groupe pour inciter à les compléter. C'est à ce prix que les élèves resteront dans l'échange.

Une séance de type « déballage » sollicite prioritairement chez l'élève des compétences de communication, essentielles dans la construction de l'élève et du citoyen. Sa fréquence contribue à enrichir les compétences orales des élèves. La notion de compétence renvoie nécessairement au besoin d'évaluer. Il faut donc tenter de définir des critères d'observation pertinents, des repères permettant de relever les progrès des élèves.

La variété des situations et la répétition des modalités de fonctionnement sont garantes de l'efficacité de ces moments de langage et conditionnent leur réussite :

- **les séances en classe complète** favorisent l'observation des qualités d'écoute, des modalités de prise de parole des élèves, de la capacité à rester dans le thème de l'échange.
- **lorsque le groupe sera restreint**, les interactions entre pairs se feront plus nombreuses. L'enrichissement des propos tenus antérieurement pourra s'effectuer naturellement. L'enseignant pourra ainsi préciser ses observations, affiner ses critères d'évaluation.

C'est par la fréquence, la régularité, et la structuration de ces temps alternant collectif et groupes restreints que les élèves prennent conscience, progressivement, que leurs propos s'intègrent dans un collectif. Cette attitude ne va pas de soi, s'accompagne.

L'enseignant aide les élèves à structurer leurs propos avec finesse, favorise l'expression et guide, aux moyens de reformulations diversifiées, la précision du lexique, la progression de la syntaxe. Il provoque les interactions, les suscite, les valorise. Il sait rendre les élèves conscients des interventions et de leur complémentarité. Par une brève synthèse il saura rendre lisibles les progrès, valoriser les réussites et sécuriser les prises de paroles. C'est ainsi que la classe devient un espace de parole et de communication dans lequel l'élève reconnu comme locuteur à part entière peut prendre sa place dans le groupe et progresser dans ses apprentissages.

